



Trois questions à

Bernard Fontana
Président-Directeur
général
EDF

Quelle dynamique d'électrification des différents usages constatez-vous ?

La projection à 2050 des actions à réaliser pour atteindre les objectifs de neutralité carbone est sans équivoque : 60 % de l'énergie finale devra provenir de sources électriques bas carbone. Cela implique une électrification massive des usages encore dépendants des énergies fossiles, notamment dans les transports, le bâtiment et l'industrie. La France connaît un certain retard pour atteindre cet objectif, avec une consommation d'électricité qui connaît actuellement une stagnation¹.

EDF est toutefois le témoin d'une dynamique réelle au niveau des entreprises, puisque nous

avons signé 22 TWh de contrats industriels à moyen terme pour la fourniture d'électricité décarbonée jusqu'en 2028 avec des acteurs électro-intensifs pour des usines ou des centres de données, ainsi que deux contrats fermes de long terme. Ceci est permis par la transformation de notre politique commerciale, qui repose notamment sur le développement de contrats d'allocation de production nucléaire et permettra à nos clients de réduire significativement l'empreinte carbone de leur activité tout en maintenant la compétitivité de leurs sites.

Nous accompagnons également l'électrification des usages dans la mobilité ainsi que dans le bâtiment avec les pompes à chaleur, avec parfois des enjeux d'acculturation forts à résoudre auprès du grand public, par exemple pour l'adoption de la recharge bidirectionnelle des véhicules.

Pour que l'électrification soit efficiente et compétitive, EDF assume pleinement sa responsabilité industrielle : fournir une énergie disponible, compétitive et bas carbone. C'est l'objet de nos programmes qualité et de réduction des délais de mise à disposition (*lead time*), qui visent à sécuriser l'approvisionnement énergétique tout en facilitant l'évolution des usages vers des solutions électriques bas carbone.

Quelles sont les perspectives de production d'électricité décarbonée en Europe et comment EDF s'y inscrit-elle ?

L'électricité produite par EDF en France métropolitaine a une intensité carbone de seulement 3 gCO₂/kWh au premier semestre 2025, ce qui donne une base solide pour réduire les émissions en électrifiant les usages. Cela bénéficie également aux autres pays européens grâce à l'interconnexion du réseau, qui nous permet d'exporter jusqu'à 100 TWh d'électricité par an.

Sur le nucléaire, un changement de ton a été opéré en Europe, porté par l'alliance européenne pour le nucléaire – au sein de laquelle la France est particulièrement motrice – et qui se traduit déjà par de nouveaux projets validés. EDF y trouve sa place tant sur les petits réacteurs modulaires (SMR) que sur les centrales de grande taille, à la fois en tant que développeur de projets de réacteurs complets et à travers ses filiales – telles Framatome ou Arabelle Solutions – sur la fourniture de briques technologiques ; le défi reste de pérenniser des designs sur étagère capables de rassurer les clients. Le

groupe travaille également à renforcer sa compétitivité à travers l'augmentation de la durée de vie de ses centrales et de leur puissance, et la réduction des arrêts.

Concernant l'hydroélectricité, la fin du contentieux avec la Commission européenne va permettre de nouveaux investissements, par exemple pour l'agrandissement vertical de barrages ou encore la création de nouvelles Stations de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP), qui amélioreront le pilotage fin du réseau. De tels investissements permettront au groupe d'assumer la fourniture de 150 TWh supplémentaires d'électricité à l'horizon 2035.

Ces engagements de capitaux par EDF remettent en mouvement des filières, avec des compétences françaises sources de souveraineté, générant de la valeur à l'export ainsi que des dizaines de milliers d'emplois dans nos territoires. Ces investissements s'accompagnent d'un soutien à la formation et à l'attractivité des emplois avec des initiatives telles que Forindustrie ou encore la création d'une école de soudage.

Au-delà du développement de nouvelles capacités, il s'agit également de préserver les actifs existants. Pour cela, EDF a lancé son programme ADAPT dans le nucléaire, et a dédié 818 M€ pour adapter ses différents moyens de production et de distribution au changement climatique en 2024.

Comment la biodiversité est-elle intégrée dans cette stratégie de développement ?

Les besoins d'eau pour le refroidissement sont gérés dans le respect des températures de rejet qui respectent les écosystèmes en aval. Les dérogations estivales sont exceptionnelles, nous ajustons plutôt la production. Pour ses projets d'énergie renouvelable, EDF s'appuie régulièrement sur les acteurs territoriaux pour identifier des terrains déjà transformés à utiliser sans nouvelle artificialisation.

Dans la conduite de ses activités hydroélectriques, le groupe adopte également une posture d'acteur engagé quant à la gestion et au partage de la ressource en eau entre ses différents usagers, qu'il s'agisse des populations, de l'agriculture, des entreprises ou de la biodiversité localisée aussi bien en amont qu'en aval des ouvrages. Cette posture de responsabilité représente, pour les équipes concernées, une composante de grande valeur de leur travail.

édito

C'est avec enthousiasme que je prends la plume pour ce premier édito en tant que nouvelle Déléguée générale de l'association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE). Mon engagement sera mis au service des valeurs et des projets portés par nos membres et nos partenaires, pour faire entendre une voix positive de la transition, dans une optique de compétitivité et résilience. Je remercie chaleureusement celles et ceux qui m'accordent leur confiance et me réjouis de collaborer avec l'ensemble des équipes et des parties prenantes, pour poursuivre et renforcer notre action.

Dans un contexte complexe, EpE reste engagé auprès de ses membres pour les accompagner dans leur mobilisation pour la transition écologique, autour d'une nouvelle feuille de route 2025-2028, sous l'impulsion d'Estelle Brachlianoff, nouvelle Présidente d'EpE et Directrice générale de Veolia, qui s'inscrit dans la continuité d'une vision large et intégrée de la transition écologique et de ses enjeux.

Cécile Denormandie
Déléguée générale

¹ La consommation totale d'énergie étant en baisse depuis 2021, la part de l'électricité dans la consommation continue toutefois à augmenter (NdIR).

Comment l'innovation peut-elle accélérer la transition écologique ?

Depuis la Révolution industrielle, les nombreuses innovations technologiques ont rythmé l'évolution de nos sociétés et celle de nos modes de vie et de consommation. Devenus mythes, l'innovation et le progrès technologique se trouvent pourtant de plus en plus critiqués pour leur rôle dans l'émergence des grandes crises environnementales.

De même que les stratégies d'entreprises, l'innovation et la R&D se retrouvent ainsi questionnées par les défis simultanés auxquels les entreprises doivent faire face : dépassement des limites planétaires, turbulences géopolitiques et regain des enjeux de souveraineté, course à la compétitivité notamment dans les filières d'avenir de la décarbonation, transformation des modes de production et de consommation vers plus de durabilité.

Cependant, face à l'ampleur des transformations sociétales et technologiques nécessaires pour réussir la transition écologique, l'innovation demeure indispensable pour contribuer aux enjeux de compétitivité, de souveraineté et de résilience, appelant alors à repenser les objectifs et modalités de l'innovation de manière plus responsable et pérenne.

Pour réaliser cette transformation et surtout pour en faire une opportunité, trois voies apparaissent :

- **intégration des enjeux environnementaux (climat, eau, biodiversité...) dans la culture**

des métiers de l'innovation et de la R&D : formations, sensibilisation, incitations managériales, organisation des équipes...;

- **conception et mise en place d'outils et processus de mesure (ex : analyse cycle de vie ou ACV) et de pilotage environnemental de l'innovation** pour réduire l'empreinte écologique des portefeuilles d'offres et de services, ainsi que pour prévenir les effets rebonds ;
- **création des conditions d'émergence de l'innovation durable** : investissements humains et financiers, partenariats industriels, élaboration de standards, évolutions des cadres réglementaires incitatifs...

Dans certains cas, ces démarches amènent à considérer des modèles de rupture avec les approches traditionnelles de l'innovation : optimisation technologique incrémentale, réduction des coûts et maximisation de la rentabilité. En effet, si l'ACV joue un rôle central en objectivant les impacts et en identifiant les leviers de réduction, elle perd en pertinence lorsqu'il s'agit d'évaluer des innovations difficilement comparables à des solutions existantes.

Au-delà de la conception et du pilotage de l'innovation, un autre défi majeur demeure celui de l'industrialisation des solutions et de leur diffusion auprès des clients où ils auront un impact. Le déploiement massif de solutions ver-

teuses dépend de nombreux facteurs propres ou externes à l'entreprise. En 2023, l'Académie des technologies constatait que « d'ici 2030, ni les innovations technologiques ni les énergies décarbonées ne pourront être déployées à une vitesse suffisante pour atteindre les objectifs climat de l'Europe ». Elle en conclut qu'il faut également promouvoir et installer des formes de sobriété, au moins à court terme.

Ceci, comme différents autres travaux, pose aussi la question de l'exploration d'autres types d'innovation : comportementale, sociale, de modèle d'affaires, d'organisation, de production... Quels nouveaux modèles économiques concevoir ? Comment adapter les organisations ? Quelles nouvelles collaborations créer ? Quelles compétences développer ? Comment assurer une évolution conjointe avec les attentes sociétales et pratiques ?

Dans une prochaine publication sur le pilotage environnemental de l'innovation, les entreprises membres d'EpE apporteront des réponses concrètes sur la façon dont le pilotage de l'innovation peut accélérer la transition écologique.

Marie Marchand-Pilard, Responsable Santé-Environnement, Eau, Juridique et R&I

David Laurent, Directeur de la Transformation écologique

Actualités

- Intervention de Ken Guillaux, le 25 septembre, lors de la Journée Sobriétés organisée dans le cadre des [15^e Rencontres nationales TEPOS](#).
- 3 octobre : petit-déjeuner des membres EpE à bord de la goélette de la Fondation Tara.
- **Semaine de l'Entreprise Responsable et Inclusive (SERI)**, organisée par l'AFMD et le Medef : le 6 octobre, atelier animé par David Laurent sur l'accompagnement des collaborateurs dans leur propre transition écologique, avec des représentants de Saint-Gobain et TotalEnergies.
- **Produrable** : le 9 octobre, table ronde « [Investir dans l'économie bleue, gardons les pieds sur terre](#) », animée par Catherine Chazal (AXA), présidente de la Commission Biodiversité d'EpE.
- **Congrès international de l'UICN**, 9-15 octobre à Abu Dhabi : motions (co)sponsorisées par EpE ; petit-déjeuner le 10 octobre avec les entreprises françaises présentes au Congrès et Maud Lelièvre, Présidente du Comité français de l'UICN.
- **Havas France, Publicis et Rubis** ont rejoint EpE.

Prochains rendez-vous

- **4 novembre : GreenTech Forum à Paris**. Présentation des résultats d'une enquête d'EpE

auprès de ses membres sur « **Le pilotage environnemental des projets IT à l'heure de l'IA** ». Des représentants d'entreprises témoigneront de leurs pratiques, notamment dans le contexte de l'utilisation exponentielle de l'IA.

- **7 novembre** : « [10^e anniversaire de l'Accord de Paris : les entreprises vont-elles tenir le cap ?](#) », organisé par la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale.
- **10-21 novembre - COP 30 Belém**, Brésil : une quinzaine d'entreprises membres d'EpE seront présentes. Des événements au Pavillon France sont en cours de préparation.
- **20 novembre** : nouvelle publication « **Piloter l'innovation pour accélérer la transition écologique** » et table ronde lors du Grand Forum annuel du Club de Paris des Directeurs de l'Innovation le 20 novembre, avec l'ORSE.
- **16 décembre** : participation à la conférence régionale sur la sobriété de l'**AREC** - Agence Régionale Energie Climat, Saint-Denis (93).
- **Décembre** (date annoncée prochainement) : « [Quelles stratégies d'adaptation pour l'UE ?](#) », en partenariat avec Climate Chance.
- **12 mars 2026 : Dîner annuel** de l'association.

Les membres d'EpE

ACCENTURE • ADP • AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • ALIXPARTNERS • APAVE • ARKEMA • AXA • BCG • BIC BRIQUETS • BNP PARIBAS • BPCE / NATIXIS • CAISSE DES DÉPÔTS • CAPGEMINI • GROUPE CARSO • CMA CGM • CRÉDIT AGRICOLE / AMUNDI • CRÉDIT MUTUEL • DELOITTE • DIOT-SIACI • EDF • ENGIE • ERM FRANCE • FORVIA • HAVAS FRANCE • HERMÈS • HOLCIM FRANCE • GROUPE ILIAD • GROUPE INVIVO • KERING • LVMH • MARSH FRANCE • MERIDIAM • MICHELIN • NEXITY • OPMOBILITY • PAPREC • PRIMAGAZ • PUBLICIS • GROUPE RENAULT • REXEL • ROQUETTE • RTE FRANCE • GROUPE RUBIS • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • GROUPE SEB • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SOPRA STERIA • SUEZ • TECHNIP ENERGIES • TIKEHAU CAPITAL • TOTALENERGIES • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI • WAVESTONE


entreprises pour l'environnement

www.epE-asso.org

La Lettre d'EpE N°78 - Octobre 2025

Directrice de la publication : Cécile DENORMANDIE
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris

Abonnement - Désabonnement : lalettre@epE-asso.org
Cette lettre est imprimée sur du papier recyclé